

05-10-24

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi vingt-quatrième jour du mois d'octobre deux mille cinq (2005), à 19 h 31, au local de pastorale B-301, de l'école le Mistral, 254, avenue Ross, Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Noëlla Bourdages  
Louise Dionne  
Gilberte Fournier  
Lise Lévesque, à compter de 19 h 50  
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Raynald Caissy  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Claude Fortin  
Raymond Joly  
Jean-Pierre Lavoie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux, à compter de 19 h 33  
Normand Michaud  
Jean-Yves Poirier  
Guy Potvin  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M. Jacques Poirier, directeur général adjoint  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles

**Absences motivées :**

Sara Deschênes  
Yvon Dubé  
Denis Goulet  
Gilbert Labrie (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)

05-10-24-47

**PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Aucune question n'est soumise.

**05-10-24-48 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Patrice Cayouette, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

**À 19 h 33, M. Luc Marcoux se joint à la séance.**

**05-10-24-49 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
  - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2005 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 5.2 Modifications au plan d'effectif 2005-2006 du personnel professionnel (Jacques Poirier);
  - 5.3 Mise à pied pour incapacité physique (**huis clos**) (Jacques Poirier);
  - 5.4 Nomination intérimaire au poste de directeur ou directrice à l'école Langevin (**huis clos**) (Paul Labrecque);
  - 5.5 Nomination intérimaire au poste de directeur adjoint ou directrice adjointe à l'école Langevin (**huis clos**) (Paul Labrecque);
  - 5.6 Modifications au plan d'effectif 2005-2006 du personnel de soutien (Jacques Poirier);
  - 5.7 Remerciements - Personnel retraité 2005 (Jacques Poirier);
  - 5.8 Mouvement de personnel (Jacques Poirier);
  - 5.9 Proposition de modification à la politique « Approbation et remboursement des frais de déplacement et de séjour » (Jacques Poirier);
  - 5.10 États financiers 2004-2005 (**ajournement**) (Jacques Poirier);
  - 5.11 Travaux correctifs reliés à la pyrite - École le Mistral (Carl Ruest);
  - 5.12 Fourniture d'huile à chauffage 2005-2007 - Octroi d'un contrat (Carl Ruest);

- 5.13 Entente dans le dossier d'utilisation de la salle paroissiale de la Municipalité de Les Hauteurs (Carl Ruest);
- 5.14 Demande de cessation d'exploitation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (Carl Ruest);
- 5.15 Demande de certificat d'exploitation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs - Mandat à la firme Sopax, M.H. (Carl Ruest);
- 5.16 Cession d'un contrat de transport scolaire - Demande d'autorisation (Carl Ruest);
- 5.17 Programme régional de patinage artistique - Renouvellement de l'entente (Paul Labrecque);
- 5.18 Entente intercommissions scolaires en formation professionnelle (Paul Labrecque);
- 5.19 Autorisations de voyages - Président et directeur général (Paul Labrecque);
- 5.20 Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation de pouvoirs (période du 1<sup>er</sup> mars 2005 au 30 juin 2005) (Paul Labrecque);

## 6.0 Information

- 6.1 Rapport du président;
- 6.2 Rapport du Comité de parents (Gilbert Labrie);

## 7.0 Questions nouvelles

- 8.0 Ajournement de la séance (**14 novembre 2005**).

## DÉCISION

### 05-10-24-50 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2005 - APPROBATION ET SUIVIS

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2005, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### 05-10-24-51 MODIFICATIONS AU PLAN D'EFFECTIF 2005-2006 DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

ATTENDU l'adoption du plan d'effectif du personnel professionnel 2005-2006 à la séance du Conseil des commissaires du 2 mai 2005;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'adopter les corrections suivantes au plan d'effectif 2005-2006 du personnel professionnel :

TITULAIRE	LIEU D'AFFECTATION	EFFECTIF LE
<b>AJOUTER</b> COTÉ, Gaétan Conseiller d'orientation 30 % (10,5 h/s)	CFA Mont-Joli	1 <sup>er</sup> juillet 2005
<b>LIRE</b> IMBEAULT, Suzanne Conseillère d'orientation 100 % (35 h/s) Au lieu de Gaétan Côté	École le Mistral	1 <sup>er</sup> juillet 2005

**05-10-24-52 HUIS CLOS**

À 19 h 45, il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de continuer la séance à huis clos.

**05-10-24-53 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 19 h 50, il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de siéger en séance publique.

**05-10-24-54 MISE À PIED POUR INCAPACITÉ PHYSIQUE**

ATTENDU que la personne salariée # r.h.05-11-19 est en invalidité depuis le 24 novembre 2003;

ATTENDU les dispositions des articles 5-3.00 de la convention collective applicable au personnel de soutien concernant les bénéfices reliés à cette période d'invalidité;

ATTENDU les attestations médicales fournies par l'employé concerné depuis le début de son absence;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de procéder à la mise à pied pour incapacité physique de la personne salariée # r.h.05-11-19, telle mise à pied prenant effet le 19 novembre 2005.

**05-10-24-55 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'ÉCOLE LANGEVIN**

ATTENDU que le poste de directeur de l'école Langevin est vacant en raison de l'absence du titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.18-2005)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de nommer par intérim M. Benoît Bossé au poste de directeur de l'école Langevin jusqu'au retour au travail du titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2006.

**05-10-24-56 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT OU DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ÉCOLE LANGEVIN**

ATTENDU que le poste de directeur adjoint de l'école Langevin est vacant en raison de l'absence du titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.18-2005)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de nommer par intérim M. Valmond Cotton au poste de directeur adjoint de l'école Langevin jusqu'au retour au travail du titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2006.

**05-10-24-57 MODIFICATIONS AU PLAN D'EFFECTIF 2005-2006 DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

ATTENDU l'analyse des besoins effectuée par les services des ressources humaines et la direction de l'école Paul-Hubert concernant la surveillance des élèves;

ATTENDU les dispositions de la clause 7-1.10 et suivantes de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu :

- 1- d'abolir le poste de surveillant d'élèves à raison de 40 heures/semaine à l'école Paul-Hubert qui deviendra définitivement vacant le 19 novembre 2005;
- 2- de créer un poste régulier de technicienne ou technicien de travail social, à raison de 35 heures/semaine, à ralentissement cyclique, et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**À 19 h 50, M<sup>me</sup> Lise Lévesque se joint à la séance.**

**05-10-24-58 REMERCIEMENTS - PERSONNEL RETRAITÉ 2005**

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'exprimer nos plus sincères remerciements aux personnes ci-après désignées, pour la qualité des services rendus au cours des nombreuses années passées au service de la Commission scolaire des Phares.



**05-10-24-61 ÉTATS FINANCIERS 2004-2005**

L'étude de ce sujet est reportée à l'ajournement de la présente séance.

**05-10-24-62 TRAVAUX CORRECTIFS RELIÉS À LA PYRITE - ÉCOLE LE MISTRAL**

ATTENDU la recommandation de l'architecte Richard Goulet de *Les Architectes Goulet et LeBel* concernant les travaux correctifs reliés à la pyrite à réaliser à l'école le Mistral;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de verser à l'entrepreneur *Construction Technipro BSL* la somme de 36 410,99 \$ représentant le paiement final dans ce projet.

**05-10-24-63 FOURNITURE D'HUILE À CHAUFFAGE 2005-2007 - OCTROI D'UN CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation auprès des fournisseurs du territoire de la Commission scolaire des Phares relativement à l'approvisionnement en huile à chauffage pour les immeubles de la Commission scolaire;

ATTENDU les soumissions reçues et l'analyse qui en a été faite par les Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'accepter la soumission de la compagnie *Les Pétroles BSL SEC (Sonic)* relativement à la fourniture d'huile à chauffage pour les immeubles de la Commission scolaire couvrant la période du 1<sup>er</sup> novembre 2005 au 31 octobre 2007 aux conditions stipulées dans le devis de soumission.

**05-10-24-64 ENTENTE DANS LE DOSSIER D'UTILISATION DE LA SALLE PAROISSIALE DE LA MUNICIPALITÉ DE LES HAUTEURS**

ATTENDU l'entente d'août 1989 sur l'utilisation de la salle paroissiale de la Municipalité de Les Hauteurs par le pavillon la Source;

ATTENDU que cette entente prévoit l'utilisation gratuite du centre paroissial en échange de la fourniture d'eau potable pour le « centre jeunesse » situé sur la rue Côté;

ATTENDU que dans le cadre de son projet d'alimentation en eau du pavillon la Source, la Commission scolaire ne pourra plus desservir en eau le « centre jeunesse »;

ATTENDU que dans ces circonstances, le protocole d'entente de 1989 devient caduc;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'accepter les termes du nouveau protocole d'entente visant l'utilisation par le pavillon la Source de la salle paroissiale de la Municipalité de Les Hauteurs.

**05-10-24-65 DEMANDE DE CESSATION D'EXPLOITATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS**

ATTENDU l'entente du 1<sup>er</sup> août 1955 permettant à la Commission scolaire d'alimenter en eau le pavillon la Source à partir des installations de captage de la Fabrique de la paroisse de Les Hauteurs;

ATTENDU les problèmes associés au maintien de la qualité de l'eau potable provenant de ces installations;

ATTENDU la réglementation en vigueur au Québec en matière d'eau potable;

ATTENDU les contraintes logistiques, matérielles et financières associées à l'exploitation du réseau actuel par la Commission scolaire;

ATTENDU le projet d'alimentation autonome du pavillon la Source faisant l'objet d'une demande de certificat d'autorisation;

ATTENDU l'accord obtenu de tous les autres usagers du réseau quant à l'orientation prise par la Commission scolaire dans ce dossier;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de déposer au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs une demande de cessation d'exploitation du réseau de distribution en eau potable dans la Municipalité de Les Hauteurs desservant les bâtiments suivants :

- le presbytère paroissial;
- l'église paroissiale;
- un édifice situé rue Côté appartenant à la Municipalité de Les Hauteurs;
- la résidence sise au 235, rue Principale;
- le pavillon la Source.

Il est également résolu de mettre fin à l'entente conclue avec la Fabrique le 1<sup>er</sup> août 1955, après avoir obtenu l'acceptation de la présente demande.

**05-10-24-66 DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS - MANDAT À LA FIRME SOPAX M.H.**

ATTENDU le projet d'alimentation en eau potable du pavillon la Source de Les Hauteurs;

ATTENDU l'obligation pour la Commission scolaire d'obtenir un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'aménagement et l'exploitation des infrastructures reliées à l'alimentation en eau potable dans le cadre de ce projet;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'autoriser M. André Michaud, ingénieur de la firme Sopax M.H., à présenter pour approbation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs une demande de certificat d'autorisation



pour les travaux d'alimentation en eau potable du pavillon la Source à Les Hauteurs pour et au nom de la Commission scolaire des Phares.

**05-10-24-67 CESSION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE - DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur *Transport 2309-8205 Québec inc.* à l'effet d'autoriser le transfert du contrat de transport scolaire numéro 5 (circuits numéros 236, 237 et 239) qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder, en tout ou en partie, son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'autoriser la cession du contrat de transport numéro 5 comportant les circuits numéros 236, 237 et 239 au transporteur *Transport J. Lapierre inc.* en date du 1<sup>er</sup> novembre 2005. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

**05-10-24-68 PROGRAMME RÉGIONAL DE PATINAGE ARTISTIQUE - RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE**

ATTENDU les règles de reconnaissance des programmes par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'adopter le Protocole d'entente de la Commission scolaire des Phares avec la Fédération sportive de patinage artistique, pour les années 2005-2008.

**05-10-24-69 ENTENTE INTERCOMMISSIONS SCOLAIRES EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

ATTENDU la volonté exprimée par les huit commissions scolaires des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine d'établir un partenariat favorisant l'offre de service en formation professionnelle;

ATTENDU qu'il y a lieu de convenir de la répartition des ressources financières lors de la conclusion d'une entente entre commissions scolaires pour la dispensation d'un programme non autorisé;

ATTENDU que pour la dispensation d'un programme non autorisé, nous devons convenir de la répartition des responsabilités;

ATTENDU que les commissions scolaires des deux régions administratives souhaitent convenir d'une entente type à caractère « gagnant-gagnant »;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'adhérer à l'entente intercommissions scolaires des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine concernant la formation professionnelle et d'autoriser, à cet effet, le Président et le Directeur général à signer ladite entente.

**05-10-24-70      AUTORISATIONS DE VOYAGES - PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document DG-AV-05-06-3.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**05-10-24-71      RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS (PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2005 AU 30 JUIN 2005)**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'adopter le rapport des décisions prises dans le cadre des Règlements de délégation de pouvoirs pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2005 au 30 juin 2005 tel que présenté au document DG-05-01.

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux *Règlements de délégation de pouvoirs adoptés par le Conseil des commissaires*.

**05-10-24-72      INFORMATION**

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du Comité de parents (Ce sujet est reporté à une prochaine séance).

**05-10-24-73      CONDOLÉANCES - FAMILLE DE M. RICHARD POULIN**

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adresser à M<sup>me</sup> Cécile Bérubé, ainsi qu'aux membres de sa famille les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à la suite du décès de son conjoint, M. Richard Poulin.

**05-10-24-74      AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 20 h 42, il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'ajourner la séance au lundi 15 novembre 2004, à 19 h 30.

---

PRÉSIDENT

---

SECRETARIE GÉNÉRALE



**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**  
**CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2005**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

05-10-24-47	Période de questions réservée au public
05-10-24-48	Période réservée aux commissaires parents
05-10-24-49	Adoption de l'ordre du jour
	<b>Décision</b>
05-10-24-50	Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2005 - Approbation et suivis
05-10-24-51	Modifications au plan d'effectif 2005-2006 du personnel professionnel
05-10-24-52	Huis clos
05-10-24-53	Retour en séance publique
05-10-24-54	Mise à pied pour incapacité physique
05-10-24-55	Nomination intérimaire au poste de directeur ou directrice de l'école Langevin
05-10-24-56	Nomination intérimaire au poste de directeur adjoint ou directrice adjointe de l'école Langevin

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

05-10-24-57	Modifications au plan d'effectif 2005-2006 du personnel de soutien
05-10-24-58	Remerciements - Personnel retraité 2005
05-10-24-59	Engagement - Personnel enseignant
05-10-24-60	Proposition de modification à la politique « Approbation et remboursement des frais de déplacement et de séjour
05-10-24-61	États financiers 2004-2005
05-10-24-62	Travaux correctifs reliés à la pyrite - École le Mistral
05-10-24-63	Fourniture d'huile à chauffage 2005-2007 - Octroi d'un contrat
05-10-24-64	Entente dans le dossier d'utilisation de la salle paroissiale de la Municipalité de Les Hauteurs
05-10-24-65	Demande de cessation d'exploitation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
05-10-24-66	Demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs - Mandat à la firme Sopax m.h.
05-10-24-67	Cession d'un contrat de transport scolaire - Demande d'autorisation

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

05-10-24-68	Programme régional de patinage artistique - Renouvellement de l'entente
05-10-24-69	Entente intercommissions scolaires en formation professionnelle
05-10-24-70	Autorisations de voyages - Président et directeur général
05-10-24-71	Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation de pouvoirs (période du 1 <sup>er</sup> mars 2005 au 30 juin 2005)
05-10-24-72	<b>Information</b>
05-10-24-73	Condoléances - Famille de M. Richard Poulin
05-10-24-74	Ajournement de la séance